

Mémorial de Caen : Sofiane Marie vainqueur du concours régional de plaidoiries des lycéens



© E. Flahaut / F3 Normandie

Il a 18 ans, il vit à Falaise et il n'en revient toujours pas. Sofiane Marie élève en première STMG représentera la Normandie à la finale nationale fin janvier. Il y a deux ans, il était en échec scolaire et n'allait plus en cours. Le micro-lycée de Caen l'a remis sur les rails.

Par Emilie Flahaut

Publié le 06/12/2019 à 17:20 Mis à jour le 06/12/2019 à 18:41

Un décrocheur qui décroche le premier prix du concours régional de plaidoiries des lycéens... Quand, après avoir délibéré, les jurés ont appris de quel établissement provenait le lauréat, ils ont tous esquissé un sourire. La preuve qu'on peut avoir connu l'échec scolaire et réussir à remonter dans le train de la formation et des études.

Et Sofiane Marie n'est pas le seul. Doriane Michel qui a remporté la 3ème place ex-aequo vient elle aussi du [micro-lycée Jean Rostand](#) de Caen.

Pour la Normandie, le Mémorial a reçu 175 dossiers, 175 vidéos d'une minute, visionnées plusieurs fois pour certaines. Seuls 10 lycéens ont été sélectionnés pour participer à la finale régionale. A droite, Doriane Michel et Sofiane Marie. / © E. Flahaut / F3 Normandie

Cette petite structure qui a ouvert à la rentrée 2018 pour des jeunes en situation de rupture scolaire essaye de leur redonner confiance pour les amener au baccalauréat et à la construction d'un projet d'études et professionnel.

Huit minutes pour convaincre

Pari réussi pour ces deux lycéens ? En tout cas la machine à reprendre confiance semble avoir fonctionné. Défendre une cause pendant 8 minutes dans le grand amphithéâtre du [Mémorial de Caen](#) devant un jury composé d'acteurs de l'éducation, du musée et des médias mais surtout devant des dizaines d'autres lycéens venus de toute la région et même de Picardie, n'est pas un exercice aisé.

Ce n'est pas un concours d'éloquence, ce n'est pas un concours d'art oratoire comme on en voit fleurir un peu partout. Avant d'être sur la forme, on est d'abord sur le fond : le choix du sujet, la recherche des arguments, la construction de la plaidoirie.

-Isabelle Bournier , directrice culturelle et pédagogique au Mémorial de Caen-

Du sang dans les batteries de nos téléphones

Sofiane Marie qui aura donc la lourde mission de représenter la Normandie à la finale nationale le 24 janvier prochain a choisi de dénoncer le travail des [enfants congolais dans les mines de cobalt](#), ce minerai indispensable notamment à la fabrication des batteries de nos chers smartphones.

C'est révoltant de voir des enfants travailler dans les mines et presque condamnés à la mort. On aurait pu être l'un d'entre eux. Je veux que les gens prennent conscience que notre surconsommation fait des dégâts dans le monde.

-Sofiane Marie-

Et Sofiane a su séduire par la construction de sa plaidoirie en faisant le parallèle entre l'enfance de son petit frère Ewan et celle d'un garçon du même âge en République démocratique du Congo (RDC).

Sofiane Marie a pu compter sur le soutien de sa famille. Sa petite sœur et son petit frère à qui il a fait référence dans sa plaidoirie étaient présents pour l'encourager. / © E. Flahaut / F3 Normandie

Le niveau augmente

Mais qu'il fût difficile de trancher. Après avoir donné chacun leur tiercé, les jurés ont continué à débattre. Chacun réagit avec sa sensibilité à travers le prisme de son métier.

La plaidoirie de Lilou Main "rougir sans honte" a été très remarquée. Cette élève du lycée Gambier de Lisieux a dénoncé la précarité menstruelle. Elle a obtenu le deuxième prix mais les onze classes du jury lycéen (complètement indépendant du jury désigné par le Mémorial) en ont fait leur lauréate.

La plaidoirie de Lilou Main sur la précarité menstruelle a été plébiscitée par les lycéens. / © E. Flahaut/ F3 Normandie

Romane Foulon du lycée Auguste Chevalier de Domfront et Doriane Michel du micro-lycée de Caen se partagent le troisième prix pour leurs plaidoiries sur le viol et sur l'avortement.

Romane Foulon et Doriane Michel, 3èmes ex-aequo. / © E. Flahaut / F3 Normandie.

"D'année en année, le niveau augmente, explique Isabelle Bournier directrice culturelle et pédagogique du Mémorial. Nous avons même de plus en plus d'élèves qui ne veulent plus être aidés par leurs professeurs. Ils mettent un point d'honneur à mener ce travail seul, peut-être pour préserver leurs convictions et être le plus authentique le jour du concours."

Fin janvier, faites le plein de plaidoiries

La 31ème édition du Concours international de plaidoiries pour les Droits de l'homme se déroulera du 24 au 26 janvier 2020 au Mémorial de Caen

-Vendredi 24 : finale du concours des lycéens

-Samedi 25 : finale des élèves avocats

-Dimanche 26 : finale des avocats. 46 avocats de 16 pays s'étaient inscrits cette année. 10 viennent d'être sélectionnés. Ils plaideront devant plus de 3000 personnes dans le hall du Mémorial.

19/20